

Le fabuleux destin de Chêne-Bougeries

GENÈVE Les recettes fiscales de la petite ville ont explosé à la suite de l'arrivée d'un richissime contribuable. Un nouveau train de vie qui lui permet de financer nombre de projets, mais qui montre aussi à quel point le destin d'une commune peut reposer sur une poignée d'individus

THÉO ALLEGREZZA

La mairie de Chêne-Bougeries sent encore la peinture fraîche. Un parfum de rénovation qui flotte dans l'air de cette commune résidentielle de la rive gauche, aux portes de la ville de Genève. Face au bâtiment municipal, de l'autre côté de l'axe routier menant à la frontière française, l'école primaire a fait l'objet d'une extension et les enfants s'ébrouent depuis peu dans un préau remis à neuf. A proximité, le parc et la place principale ont été dotés de nouvelles aires de pique-nique. Deux crèches ont également ouvert leurs portes à la rentrée.

Depuis quelque temps, la paisible Chêne-Bougeries ne vit plus seulement au rythme des cloches de son temple protestant. Elle mène plusieurs chantiers de front, affiche 160 millions de francs en crédits ouverts et son plan financier quadriennal prévoit encore une centaine de millions de francs d'investissements. Un niveau astronomique pour une ville de moins de 15 000 habitants. Tout cela aurait-il été possible sans le «cadeau de Noël» tombé il y a 3 ans?

Jackpot ou «trou» de trésorerie

Entre 2021 et 2022, les recettes fiscales de la commune ont crû de 41 à 90 millions de francs. Une hausse subite et vertigineuse de 120%. Informée par l'Administration fiscale cantonale à quelques jours du 24 décembre 2021, la mairie invoque l'emménagement d'un petit nombre de contribuables fortunés. La presse et les élus locaux font vite le rapprochement avec l'un d'entre eux: Thierry Stern. Durant l'été, le patron de Patek Philippe avait acquis une villa de 800 m dans le quartier cossu de Conches. Montant de la transaction: 52 millions de francs. La famille Stern, propriétaire de la marque horlogère, pèse entre 4,5 et 5,5 milliards de francs, d'après le magazine *Bilan*, qui la fait figurer dans son classement des 300 plus riches de Suisse.

De modeste contributeur à la péréquation, Chêne-Bougeries devient d'un seul coup le deuxième plus gros pourvoyeur de ce mécanisme de redistribution entre les communes les plus riches et les plus pauvres. En un



Entre 2021 et 2022, les recettes fiscales de la commune ont crû de 41 à 90 millions de francs. (CHÊNE-BOUGERIES, 5 AVRIL 2019/LÉANDRE DUGGAN/KEYSTONE)

A la faveur de plusieurs projets immobiliers, la petite ville a vu sa population croître de 15% ces cinq dernières années

an, sa contribution grimpe de 2,5 à 21 millions de francs. Durant la même période, celle de Cologny, où résidait auparavant Thierry Stern, diminue de 37 à 24 millions de francs. Un signe qui ne trompe pas. Ces vases communicants montrent à quel point le destin financier d'une collectivité publique repose parfois sur une poignée d'individus, alors que le pays vote le 30 novembre prochain sur l'impôt sur les successions.

En 2015, le village lacustre d'Anières avait empoché un écot fiscal inattendu de 120 millions de francs, l'équivalent de dix fois son budget, à la suite d'un transfert de patrimoine. A l'inverse, sur l'autre rive du lac Léman, Genthod a vu apparaître en 2022 «un trou» dans ses finances. Selon son secrétaire général, «l'hypothèse» la plus probable réside dans les décès, à quelques mois d'intervalle, de deux résidents fortunés – un ex-associé de la banque Lombard Odier et une héritière du groupe Firmenich, selon nos informations.

Maire de Chêne-Bougeries, Florian Gross relève que le phénomène est difficile à anticiper et à «quantifier», puisque seule l'administration cantonale connaît les situations fiscales en détail. Pour ce qui est de sa commune, dit-il, les deniers publics ont toujours été gérés avec le plus grand soin, une rigueur toute protes-

tante. Le dernier déficit remonte à une décennie. «Notre objectif n'a jamais été de dépenser, mais d'investir dans des projets qui profitent à l'ensemble de la population», souligne l'élu écologiste, blason communal épingle sur son veston (un chêne déployant ses branches avec un écu d'argent en arrière-fond).

Avec peu d'entreprises sur son sol, Chêne-Bougeries dépend des recettes provenant de l'imposition des personnes physiques, qui comprend l'impôt sur le revenu, celui sur la fortune et les centimes additionnels. Le jackpot, Florian Gross reconnaît qu'il est arrivé «au bon moment». «Cela nous permet de rattraper le retard et de procéder à ces chantiers sans recourir à l'emprunt pour le moment», explique le conseiller administratif chargé des finances.

A la faveur de plusieurs projets immobiliers, la petite ville a vu sa



THIERRY STERN
PATRON DE PATEK
PHILIPPE

population croître de 15% ces cinq dernières années. De nombreuses familles y ont posé leurs cartons. Une deuxième école est en cours d'extension, tandis qu'un troisième établissement sera rénové prochainement. Le nombre de places en crèche a pu être doublé en deux ans seulement. «Sans ce nouvel apport, on aurait dû revoir certaines priorités», admet le conseiller municipal Marc Wuarin, qui préside la Commission des finances.

La commune a également pu baisser à deux reprises son centime additionnel, offrir aux ménages chênois un chèque de

600 francs pour faire face à la hausse du prix de l'énergie en 2022, internaliser les concierges d'école et mettre en place diverses subventions. Entre 2021 et 2024, ses charges ont évolué de 43 à 74 millions de francs, la péréquation intercommunale expliquant les deux tiers de cette hausse. Le budget 2026, en cours d'élaboration, devrait être excédentaire, alors que d'autres communes et l'Etat de Genève lui-même plongent dans les chiffres rouges.

Grandes fortunes en mouvement

A Chêne-Bougeries, on dit ne pas détenir de formule magique pour attirer ou retenir les richissimes contribuables. Les départs et leurs conséquences sur l'assiette fiscale figurent bien dans la «matrice des risques» rédigée par l'administration communale, mais la mairie ne peut qu'«offrir le meilleur cadre de vie possible». Définition selon Florian Gross: «Des prestations publiques et des équipements de qualité, des aménagements végétalisés, de la tranquillité et une prévention efficace en matière de sécurité.»

Dans sa pratique, l'avocat Xavier Oberson a observé que les mouvements des grandes fortunes étaient devenus «plus fréquents» ces dernières années. «C'est facile de déménager aujourd'hui. Pour ces contribuables, tous les détails comptent. La fiscalité est un facteur important. D'ailleurs, certains Etats se montrent proactifs», remarque ce professeur de droit fiscal à l'Université de Genève. Au bout du Léman, l'ex-patriation de l'ancien associé senior de la banque Pictet Renaud de Planta vers l'Italie et son régime fiscal attractif a fait grand bruit cet été.

Le 30 novembre, la population suisse vote sur l'initiative de la Jeunesse socialiste demandant d'instaurer un impôt de 50% sur les successions et les donations à partir d'un montant exonéré de 50 millions de francs. Les montants collectés seraient réinvestis dans la lutte contre la crise climatique. Les autorités fédérales et cantonales redoutent un exil fiscal. A Genève, 362 contribuables sont concernés par ce texte. En 2023, ils ont apporté 1,29 milliard de francs dans les caisses de l'Etat. La moitié de ce montant ne provient que d'une dizaine d'entre eux. ■